

Le 26 novembre 1771 - Desroches au ministre

Brest, Service Historique de la Défense, département Marine. Ms.93, n°110

Réponse à deux reproches de Poivre : manque d'entretien des chemins et consommation prématurée du bétail.

N°91. Chemins et bétail.

A l'Isle de France, le 26 novembre 1771

Monseigneur,

Monsieur l'Intendant m'a fait reprocher par M. de Courcy que j'ai fait deux choses qui sont aujourd'hui cause de l'embarras où il se trouve. Je vais avoir l'honneur de vous les détailler sans aucun raisonnement, et dans la plus grande simplicité, comme dans la plus exacte vérité.

Il dit que j'ai négligé les chemins de première nécessité, et il entend par là ceux qui mènent du quartier de Moka d'un côté, et de l'autre des Pamplemousses, à la ville du Port-Louis.

Je me bornerai sur cet article à vous rendre compte de ma conduite. J'ai conformément aux ordres de M. le Contrôleur Général que j'ai reçus depuis, mais qui sont les mêmes que [ceux que] M. le Duc de Praslin m'avait donnés verbalement, j'ai, dis-je, régulièrement ordonné les corvées dans ces deux quartiers, sans agir de rigueur vis-à-vis de ceux qui ne les remplissaient pas, comme je l'aurais désiré. Ne voulant pas, puisqu'il m'était défendu de le faire, agir d'autorité, j'ai prêché d'exemple. Je me suis porté sur les travaux en tout temps et à toute heure, les dirigeant et les encourageant le mieux qu'il m'a été possible. J'ai fait plus : quoique je n'aie que 20 Noirs à moi, et que je me suis fait une loi de ne me jamais servir de ceux du Roi, j'ai fourni l'année dernière plus de 1400 journées aux chemins de Moka ; et comme je jouis, depuis environ 2 mois, de 12 Noirs que le Roi m'a accordés, je compte aussi que je contribuerai davantage au bien public, que je n'ai fait l'année dernière.

Vous voyez, Monseigneur, combien ce reproche est peu fondé, quoique j'omette plusieurs circonstances plus frappantes encore, mais trop puérides pour que j'ose vous en faire le détail.

Il ne me faut aussi que peu de paroles pour détruire la seconde objection que voici.

M. Poivre prétend que j'ai contribué à la destruction du bétail dans l'île. Il assure que lors de mon arrivée, il n'y avait que 6000 bêtes à cornes, et je suis en état de prouver qu'il y en a aujourd'hui un plus grand nombre ; cela suffirait pour détruire un reproche aussi mal fondé ; je suis cependant obligé d'y ajouter le détail de ma conduite.

Lorsque je suis arrivé dans la colonie, il n'y avait pas 500 hommes effectifs ; le seul vaisseau, le *Sphinx*, en rade avec quelques vaisseaux de la Compagnie. On ne voyait aucune trace d'industrie dans les campagnes ; et lorsqu'on aurait dû être dans l'abondance au Port Louis, tout y était plus cher qu'il ne l'est dans ce moment même. Ayant aussi peu de monde à nourrir, et tant de ressources inutiles par l'indolence des habitants qui ne se donnaient pas la peine de rien apporter en ville, prévoyant d'ailleurs une affluence ultérieure, je pensai qu'il fallait ouvrir les canaux de la consommation pour encourager l'industrie, et amener l'abondance. J'employai pour y parvenir tous les moyens que je pus imaginer. Je ne les répéterai pas, parce que j'en ai rendu compte dans toute ma correspondance, mais le succès a couronné mes opérations puisqu'il est vrai, suivant le calcul même de M. l'Intendant, que le gros bétail s'est multiplié, et que j'ose vous garantir que le menu bétail et les volailles ont augmenté du quadruple, et peut-être même davantage. Il en est de même des grains nourriciers, du jardinage et des légumes.

Ce qui n'empêche pas que la culture du café ne soit au moins décuple de ce qu'elle était il y a deux ans et demi. Je n'en dirai pas davantage, mais puisque M. l'Intendant désavoue les opérations qui nous ont menés à ce point-là, je ne crains point de les adopter, et je me flatte que vous les approuverez, loin de m'en savoir mauvais gré.

Je suis avec un très profond respect, Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Ch. Desroches